

DEL 2022/014

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An deux mil vingt deux
Le Mercredi 26 Janvier à 19h00

LE CONSEIL MUNICIPAL légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Youenn Gwernig sous la présidence de Monsieur Jean-Yves LE GOFF, MAIRE DE SCAER.

Étaient présents 26 Conseillers sur 29 :

MM Jean-Yves LE GOFF, Hélène LE BOURHIS, Robert RAOUL, Martine BOUCHER, Jean-François LE MAT, Marie-Pierre GIRE, Guy FAOUCHER, Danielle LE GALL, Frédéric LE BEUX, Ludovic RUHIER, Frédéric MICHEL, Marine SENECHAL, Jean-Pierre GUILLOU, Anne-Laure LE GRAND, Didier MORGANT, Delphine BOUGUENNEC, Michel GARO, Isabelle QUELVEN, Roland SAINT-JORE, Pascale DUFLEIT, Cédric GOUIFFES, Marie-Antoinette PEDRONO, Christian CARDUNER, Jean Michel LEMIEUX, Pierrette LE FLOCH, Marie-Josée CANEVET.

ABSENT(S) EXCUSE (S) : Anne LE GALL, Jacqueline SABATIER, qui ont donné pouvoir à Anne-Laure LE GRAND, Martine BOUCHER.

ABSENT : Fabienne CAILLAREC

Monsieur Cédric GOUIFFES a été élu Secrétaire.

DEL 26.01.2022 / 2022/014 : APPROBATION DU LOGO DE L'ESPACE YOUENN GWERNIG DE SCAËR :

RAPPORTEUR Mme BOUCHER

Il est rappelé à l'assemblée délibérante que l'aménagement de l'Espace Youenn Gwernig a été revu afin de répondre au mieux aux usages ponctuels de ses espaces et de rendre ce lieu de rencontres plus moderne et convivial.

Cet aménagement a notamment permis la création d'un espace d'accueil adapté avec un comptoir accessible, l'aménagement d'une zone conviviale avec tables et

chaises ainsi que l'aménagement d'une zone d'attente comprenant du mobilier mobile, la création d'un espace d'exposition et la mise en place d'une nouvelle signalétique.

De plus, un travail sera effectué en 2022/2023, afin d'aménager les loges et le parvis pour qu'elles répondent aux besoins d'accueil et à la nouvelle identité de la commune.

Dans le cadre de ces travaux de réaménagement, un travail a été également été engagé sur l'identité et l'image du bâtiment pour lui créer une identité conforme à sa nouvelle jeunesse. Suite à cette démarche, deux propositions ont été sélectionnées et soumises au vote de la population.

L'ambition, le dynamisme et les valeurs de Scaër ont évolué et exigent une communication en adéquation avec cette nouvelle réalité, et les politiques de redynamisation de la commune.

Le travail présenté visait donc à faire coïncider l'image renvoyée par la commune avec son dynamisme., renforcer la cohérence des outils de communication de la commune et de moderniser son image.

Afin d'associer les Scaërois au renouvellement du logo, une consultation de la population a été relayée sur nos outils de communication du 22 Novembre au 15 Décembre 2021, afin que la population puisse s'approprier ce bâtiment dans sa nouvelle configuration et identité.



EXB ESPACE
CULTUREL
LEURENN SEVENADUR
YOUENN
GWERNIG

Proposition 1



ESPACE
CULTUREL
LEURENN SEVENADUR
YOUENN
GWERNIG

Proposition 2

Les résultats de la consultation est le suivant :

Choix du nouveau Logo	
Résultats	
Proposition 1	Proposition 2
100 votes soit 52 %	94 votes soit 48%
Total : 194 votes	

Proposition 1

52%

100

✓ Proposition 2

48%

94

Il est donc proposé à l'Assemblée délibérante d'entériner la proposition n°1 comme logo pour l'Espace Culturel Y. GWERNIG.

Ce logo constituera la base d'une charte graphique qui reflétera l'image de Scaër et rendra les documents générés par la commune identifiables rapidement. Cette charte permettra de maintenir de la cohérence entre l'ensemble des supports et de présenter une certaine harmonie entre les documents, facilitant l'identification de leur source. La charte inclura notamment les règles d'utilisation du logo et de son intégration sur différents supports.



Proposition 1

VU l'exposé de Mme BOUCHER,

VU l'avis favorable de la Commission « Attractivité et Promotion du Territoire » en date du 01 Décembre 2021,

VU l'avis favorable de la Commission « Ressources » en date du 19 Janvier 2022,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DECIDE,

D'ADOPTER le nouveau logo de L'Espace Youenn Gwernig tel que présenté.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à le déployer sur l'ensemble des supports de communication, et sur l'Espace Culturel Y. Gwernig, de la commune.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir.

Pour extrait certifié conforme,
Jean-Yves LE GOFF,
MAIRE DE SCAER

